Risque inondation : Adoption dâ€™une charte pour des quartiers plus rÃ©silients

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2018

Le 2 dÃ©cembre 2016, le prÃ©fet de la rÃ©gion d'ÃŽle-de-France, prÃ©fet de Paris et le prÃ©fet de police de Paris ont approuv StratÃ©gie locale de gestion du risque inondations (SLGRI) de la mÃ©tropole francilienne. Cette stratÃ©gie reprÃ©sente la feuille de route partagÃ©e par l'ensemble des acteurs du territoire et en particulier les 160 communes, pour les six ans Ã venir.

La crue de mai-juin 2016, due Ã un Ã©vÃ©nement climatique exceptionnel, puis celle de janvier-fÃ©vrier 2018 ont bien dÃ©montrÃ© l'importance cruciale du risque d'inondation pour le cœur d'agglomÃ©ration francilienne et la nÃ©cessitÃ© d'une action coordonnÃ©e de la gestion des risques liÃ©s aux inondations. Le 5 mars, Michel Cadot, prÃ©fet de la rÃ©gion d'ÃŽle-de-France, prÃ©fet de Paris, et Marc Meunier, prÃ©fet, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la zone de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ© de Paris donc rÃ©uni le comitÃ© stratÃ©gique de la StratÃ©gie locale de gestion du risque inondation pour la mÃ©tropole francilienne af de faire un point d'Ã©tape sur la mise en œuvre de cette stratÃ©gie mais aussi de signer la charte pour l'amÃ©nagement de quartiers rÃ©silients en zone inondable constructible.Â "La charte d'engagement pour concevoir des quartiers rÃ©silients est structurante pour construire ensemble une mÃ©tropole qui intÃ¨gre le risque inondation dÃ¨s la conception des projets d'urbanisme"Â a prÃ©cisÃ© le prÃ©fet de rÃ©gion.Â "L'application de la charte d'engagement pour concevoir des quartiers rÃ©silients va Ã terme faciliter la gestion des inondations et en limiter les consÃ©quences pour nos concitoyens : moins d'Ã©vacuations de domicile et un retour Ã des conditions normales de vie plus rapide"Â a prÃ©cisÃ©, pour sa part, Marc Meunier, au nom du prÃ©fet de police, Michel Delpuech, prÃ©fet de la Zone de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ© de Paris.

Cette charte pour l'amÃ©nagement de quartiers rÃ©silients en zone inondable constructible a Ã©tÃ© signÃ©e par les principaux opÃ©rateurs franciliens de l'amÃ©nagement urbain. Elle vise Ã dÃ©finir des grands principes pour la rÃ©silience des futurs quartiers au bord des fleuves, dans le cadre des mutations urbaines du Grand Paris, afin d'assurer commoditÃ© d'Ã©vacuation ou maintien des populations et retour Ã la normale aussi rapide que possible. Elle vient complÃ©ter les prescriptions rÃ¨glementaires des plans de prÃ©vention du risque inondation (PPRI) qui s'imposent dÃ©jÃ aux constructions en zone inondable. L'objectif est Ã prÃ©sent de rÃ©aliser des quartiers vÃ©ritablement rÃ©silients et de saisir l'opportunitÃ© du Grand Paris pour rÃ©duire la vulnÃ©rabilitÃ© du territoire mÃ©tropolitain, oÃ¹ 94 % des zones inondables sont dÃ©jÃ bÃ¢ties. opÃ©rateurs de rÃ©seau ont par ailleurs prÃ©sentÃ© l'avancement de leurs travaux pour rÃ©duire leur vulnÃ©rabilitÃ© Ã une inondation et ainsi limiter les impacts indirects de la crue (coupure d'Ã©lectricitÃ©, du rÃ©seau d'assainissement...). Les grandes infrastructures, comme les tÃ©lÃ©communications, la distribution d'Ã©lectricitÃ©, d'eau potable, ou encore l'assainissement, ont ainsi finalisÃ© leurs cartes de vulnÃ©rabilitÃ©. Ces travaux seront Ã prÃ©sent dÃ©clinÃ©s opÃ©rationne pour les services de la prÃ©fecture de police et conduiront Ã des Ã©changes avec les collectivitÃ©s concÃ©dantes, afin que de travaux de rÃ©duction de la vulnÃ©rabilitÃ© soient mis en œuvre.

Cette rÃ©union a Ã©tÃ© l'occasion pour le prÃ©fet de rÃ©gion, en lien Ã©troit avec le prÃ©fet de police, de mobiliser les diffÃ© acteurs et partenaires de projets pour optimiser les calendriers des rÃ©alisations. Le prÃ©fet de rÃ©gion a rÃ©affirmÃ© la volon de l'Ã‰tat de concrÃ©tiser dans les dÃ©lais les plus resserrÃ©s l'aboutissement des projets structurants qui vont permettre de rÃ©duire les consÃ©quences liÃ©es aux inondations.

RÃ©gion ÃŽle-de-France